N°18 Juillet 2009

caro canne

2€

Le magazine des professionnels de la canne

→ Plantation : la caisse de portage opérationnelle
page 7

→ Engrais : les prix baissent
page 8

Les bons réflexes du début de campagne



cahier technique page 13

Le Carnet d'exploitation

A détacher, utiliser et conserver

Des solutions pour valoriser la canne



< Presses

< Broyeur de canne



Tubulaire >





< Andainer

Remorque hacheuse mélangeuse distributrice >



SICALAIT

Bourg Murat PK27 Plaine des Cafres - île de La Réunion - **Tél : 0262 59 35 30** - Fax : 0262 59 08 49

SOMMAIRE >

Editorial 3

Le monde de la canne et du sucre 4-5

> L'actualité française, européenne et mondiale de la canne et du sucre

Actualités 6/14

> La canne tisse sa toile sur internet
> Aide à la plantation
> Engrais : les prix baissent
> La valorisation des litières de volaille
> Foire agricole de Bras-Panon : les nouvelles valorisations de la canne à l'honneur
> Bernard Vercambre raconte la bataille du ver blanc
> Soliki Massalia : le carnet d'exploitation, un outil de travail
> Canne Référence : les données 2008
> Sucrerie de Bois-Rouge et Sucrière de La Réunion : des améliorations à tous les niveaux

DOSSIER 15/21

> **Les bons réflexes du début de campagne**

Portrait 20

> Sylvon Solon a participé à la diffusion de la R 583

Fiche 22

> Culture de la canne à sucre : 10 préconisations de base pour réussir Les conseils de saison

CAHIER TECHNIQUE I/VIII

> Le Carnet d'exploitation

Caro canne n°18 - Juillet 2009
Revue trimestrielle de Canne Progrès

Directeur de la publication
Bernard Siegmund - Président de l'ARTAS
Coordinateur Daniel Marion
Rédaction ARTAS - Bernard Grollier - Olivier Soufflet
Conception et réalisation HTC
Photos J.M. Grenier - CEDUS/FLA - SFSR - CERF - CIRAD
Information et abonnement
ARTAS c/o CERF - BP 315
40 route Gabriel Macé - 97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 0262 28 21 29 - Fax : 0262 29 05 07
Impression Print 2000 - N°ISSN 1764-657X
Tirage 5 000 exemplaires
Diffusion ARDP et Canne Progrès
Prix au numéro 2 €
Ont participé à ce numéro
Chambre d'agriculture | CERF | CIRAD | CPCS | CTICS
Conseil général | DAF | Industriels du Sucre

Le site de la filière canne-sucre www.canne-progres.com

EDITORIAL >

L'Interprofession avec Caro Canne



Depuis la fin de l'année dernière, la plus grande incertitude régnait quant à la poursuite de la parution de Caro Canne : vous aviez été informés, dans nos numéros précédents, de nos inquiétudes à ce sujet. Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'avenir de votre magazine est désormais assuré. L'Interprofession a en effet décidé, fin mai, d'apporter les moyens financiers qui manquaient pour continuer à faire vivre un titre qui, en six ans d'existence, a indéniablement prouvé son utilité auprès des planteurs, lecteurs très fidèles comme l'ont montré les résultats d'un sondage réalisé l'année dernière. Que le Comité Paritaire de la Canne et du Sucre en soit remercié.

Dans ce nouveau numéro, nous avons choisi de consacrer une série d'articles aux bonnes pratiques à adopter en ce début de coupe. C'est en effet à cette saison qu'il faut commencer à préparer la prochaine campagne. Celle qui commence s'annonce bonne, avec des prévisions de production supérieures à 1,9 million de tonnes. Il faut s'en réjouir, tout en exprimant au passage quelques regrets. Les conditions météorologiques optimales de l'intercampagne auraient pu nous permettre de franchir la barre des deux millions de tonnes. Des apports d'engrais et des traitements herbicides insuffisants sur certaines exploitations, motivés par la hausse du coût de ces intrants, vont malheureusement priver nombre d'entre vous de tonnages et de revenus supplémentaires. Renouveler ces impasses cette année serait un très mauvais choix économique.

Le Premier ministre, en visite dans notre île le 10 juillet, a confirmé le paiement de l'électricité produite à partir de la bagasse à un prix beaucoup plus juste et cela, dès cette année. Tout doit être mis en œuvre, dès à présent, pour que les planteurs bénéficient au mieux de cet ajustement, qui revalorisera significativement le prix de la tonne de canne. L'augmentation du revenu à l'hectare qui en résultera, associée aux progrès de l'irrigation et à la diffusion des nouvelles variétés, constitue une chance historique pour la filière qui, plus que jamais, a les moyens de ses ambitions.

Bernard Siegmund
Président de l'ARTAS

Le partenariat avec les Antilles se renforce



Une récente mission du CERF aux Antilles, fin mai, a permis de renforcer le partenariat «domien» entre La Réunion, la Guadeloupe et la Martinique dans le domaine de la canne et du sucre. En 2008, un accord d'utilisation des variétés de cannes réunionnaises par la Guadeloupe est entré en vigueur. Un accord du même type sera prochainement signé avec la Martinique : il donne le droit d'utiliser les variétés existantes et celles qui sortiront ultérieurement des stations de sélection du CERF. Parallèlement, les compétences réunionnaises en matière de process industriel sont mises à profit par la sucrerie guadeloupéenne de Gardel.
Ces relations sont appelées à se développer, à la fois dans le domaine de la sélection variétale et celui de la recherche appliquée. Les filières antillaises s'apprêtent en effet à s'investir davantage dans la sélection variétale et sollicitent l'expérience réunionnaise en la matière. Une délégation martiniquaise est ainsi attendue en novembre, afin de poursuivre l'approfondissement de ce partenariat.



Récolte mécanique en Guadeloupe.

Bientôt des cannes «R» africaines

Les cannes réunionnaises continuent à prospérer dans le monde intertropical : Bernard Siegmund, directeur du CERF, a pu le vérifier lors d'une mission au Malawi et en Tanzanie.
Depuis six ans, le Malawi est signataire d'un contrat d'utilisation des variétés sélectionnées par le CERF. La production d'un des deux complexes sucriers du pays est aujourd'hui constituée à 20 % de R 570. «*Quand un tel accord est signé, nous envoyons en moyenne cinq variétés «élites» par an. Elles auront préalablement transité par la serre de quarantaine du CIRAD à Montpellier. Pas forcément libérées à La Réunion, elles sont testées dans les conditions des pays qui les reçoivent*, explique Bernard Siegmund.»

Les deux complexes sucriers du Malawi obtiennent des rendements élevés grâce à des conditions climatiques optimales. Ces complexes sont contrôlés par des groupes sud-africains qui utilisent majoritairement des cannes issues de leur pays. Les essais avec R 579 donnent toutefois des résultats très concluants, laissant espérer un prochain développement de la variété réunionnaise dans ce pays.



Essais variétaux au Sénégal.

En Tanzanie, un unique contrat lie le CERF aux complexes sucriers du pays. Après plusieurs années sans introduction de nouvelles variétés, hormis quelques sud-africaines, les Tanzaniens ont décidé d'explorer le potentiel de la zone en sollicitant les centres de sélection qui s'y trouvent : le SASRI sud-africain, le MSIRI mauricien et le CERF. Ils souhaitent tester un large éventail de variétés afin de trouver celles qui correspondent le mieux à leurs conditions de production. «*Les R 570, 575 et 579 s'y comportent très bien en essai*, poursuit Bernard Siegmund. *Elles sont actuellement en phase de multiplication et certaines variétés, en phase de développement, pourraient passer à un niveau supérieur, sans avoir été libérées à La Réunion. Si elles sont mises en culture sur plus de cent hectares, le CERF les homologuera et leur donnera un nom de baptême, même si elles ne sont pas cultivées à La Réunion*». Des «R» africaines pourraient ainsi bientôt voir le jour, et comme au Malawi, des cannes «R» alimenteront bientôt les sucreries tanzaniennes.

Des graines de canne réunionnaises pour l'Afrique de l'Ouest

La Réunion ne fournit pas seulement des variétés «élites». Le CERF est également en mesure de proposer du fuzz (graines de canne) à ses partenaires pour leur permettre d'assurer un schéma de sélection complet sur leur site. Depuis plusieurs années, le Cameroun, le Congo et le Tchad reçoivent déjà ce fuzz. Un contrat identique a récemment été signé avec la Côte d'Ivoire, dans trois zones de production sucrière présentant des conditions naturelles très différentes. Le Sénégal, qui s'apprête à développer la R 579, est aussi concerné par ce type de contrat. Dans les prochains mois, les variétés créées à La Réunion seront donc sélectionnées dans sept points d'Afrique de l'Ouest et du Centre, aux environnements très variés. Cette diversité, ajoutée à celle des six stations réunionnaises, devrait contribuer à l'émergence d'un nombre croissant de variétés adaptées à des environnements différents. Les pays partenaires en profiteront tout autant que le CERF, qui dans le cadre des contrats de fourniture de fuzz reste copropriétaire des variétés auxquelles les graines «pays» auront donné naissance.

L'ARTAS fait son bilan annuel

L'Association Réunionnaise pour le développement de la Technologie Agricole et Sucrière a tenu son assemblée générale annuelle le 11 juin dernier à Saint-Denis. La communication est l'objet principal de l'association, créée à la fin des années 1960 à une époque où les acteurs de la filière canne-sucre réunionnaise avaient peu de contacts entre eux. Son action principale réside aujourd'hui dans l'édition de Caro Canne, l'organisation de séminaires d'échanges d'informations entre techniciens et planteurs, et la participation à des événements internationaux. L'assemblée générale 2009 a été l'occasion de souligner l'intérêt de l'outil Internet et d'investir dans l'actualisation et l'amélioration du site Canne Progrès. Il a également été convenu d'organiser un séminaire avant la fin de l'année, ainsi qu'un congrès cannier régional d'ici la fin 2010.

L'innovation réunionnaise à Paris

Le CERF a participé en tant que membre du pôle de compétitivité Qualitropic au Salon Européen de la Recherche et de l'Innovation, du 3 au 5 juin à Paris Expo. Les représentants locaux y étaient regroupés sous un stand commun, «We're union», constitué à l'initiative de la SR 21. La manifestation a notamment permis de mieux faire connaître les travaux de «start up» de La Réunion et de montrer les potentialités en matière de recherche de notre île. Qualitropic a pu aussi approfondir ses relations avec d'autres pôles de compétitivité, en particulier avec le pôle de compétitivité mondial Industries et Agro-Ressources (IAR), des régions Champagne-Ardennes et Picardie. Ce pôle a fait de la bio-raffinerie et de la valorisation de la plante entière sa stratégie. Sa dimension internationale a récemment pris de l'ampleur avec la nouvelle mission que lui a confiée le gouvernement : préparer un accord de collaboration avec les Etats-Unis sur les agro- ressources. Le pôle IAR est partenaire du CERF et de Qualitropic. La visite du Président du pôle IAR, Daniel Thomas, et de son directeur Thierry Stadler à La Réunion en octobre prochain, sera l'occasion d'avancer sur des collaborations renforcées autour de la valorisation de la biomasse et de la chimie verte.

> Maurice

Mont Désert Alma et Savannah fusionnent

Les deux sociétés sucrières mauriciennes Mon Désert Alma et Savannah, qui appartiennent toutes deux au groupe Espitalier-Noël, ont annoncé fin juin leur projet de fusion. Ce rapprochement s'inscrit dans une stratégie de rationalisation et d'harmonisation au sein du groupe. Financièrement, c'est Mon Désert Alma qui absorbera Savannah, au terme d'échanges d'actions.
Sur papier, Mon Désert Alma représente 3 000 hectares de terres plantées en canne, pour une production annuelle de 200 000 tonnes de canne. Avec ses 2 600 hectares sous culture, Savannah produit pour sa part environ 220 000 tonnes de canne.

Valorisation de la biomasse Les échanges internationaux vont se développer

Un atelier de l'ISBUC (International Sugarcane Biomass Utilization Consortium) s'est tenu du 28 juin au 3 juillet à l'île Maurice, en présence de deux représentants du CERF (Laurent Corcodel et Bernard Siegmund). L'ISBUC a été mis sur pied il y a trois ans par l'International Society for Sugar Cane Technologists (ISSCT) dans le but de fédérer des partenaires travaillant dans leur pays respectif sur la valorisation de la biomasse et d'élaborer des programmes de recherche communs sur la biomasse de canne (bagasse, feuille et bout blanc).
L'amélioration de la valorisation énergétique de la bagasse (il semble possible de doubler l'énergie produite à partir de la bagasse) nécessite la mise en point de pilotes industriels coûteux : la mutualisation des programmes de recherche apparaît comme une solution de bon sens dans ce domaine. Les premiers projets de l'ISBUC ont été débattus lors du workshop mauricien, qui a attiré une participation très internationale (Brésil, Australie, Etats-Unis...).
En participant à un tel consortium, le CERF, acteur des recherches, place La Réunion pour la mise en œuvre de ces innovations comme de grands pays producteurs de canne tel que le Brésil.



La canne tisse sa toile sur internet

Diverses initiatives améliorent l'information de la canne sur le net. Elles démontrent la place croissante du réseau dans la communication agricole.

www.canne-progres.com

L'archivage documentaire

L'ARTAS fait évoluer son site d'informations techniques et administratives sur la culture de la canne qui reçoit entre 300 et 400 visites par mois. Tout en conservant son architecture actuelle, le site est en cours de rénovation et sa mise à jour sera plus réactive dans l'avenir. Par ailleurs, «canne-progres.com» développe l'archivage de documents de référence sur la canne (rapports divers, études techniques et scientifiques, comptes rendus d'essais, etc.) avec l'ambition de devenir à terme un centre de ressources documentaires pour les techniciens, ingénieurs, scientifiques, enseignants, élèves, étudiants, travaillant pour la filière ou s'y intéressant. Une vingtaine de documents seront prochainement mis en ligne afin de tester la méthode d'archivage. Un objectif de 100 à 150 documents est visé pour la fin de l'année. Et ce n'est qu'un début.

www.ctics.fr

La transmission rapide des résultats

Le CTICS fait partie des pionniers dans l'information à distance des planteurs. Dès l'époque du minitel, ces derniers pouvaient, de chez eux, accéder à leurs résultats. Ce service de consultation a basculé naturellement sur le net à l'arrivée de ce nouveau média. Fin 2008, le CTICS a renouvelé son site en améliorant l'accès des planteurs à leurs comptes et en l'étoffant de nouvelles rubriques destinées à faire mieux connaître ses méthodes de travail. Le site présente notamment une visite guidée du laboratoire permettant de comprendre ses méthodes d'analyse. De plus, grâce au net, chaque planteur pourra prendre connaissance des résultats d'analyses de ses cannes, le soir même ou au plus tard le lendemain matin de leur livraison. Le CTICS met également en avant sa certification ISO 9001, gage de qualité et de fiabilité. Six cents livreurs sont actuellement inscrits au site du CTICS.

www.ameliorations-foncieres.com

Une utilisation simplifiée

En ligne depuis 2007, ce site fournit toutes les informations générales et pratiques relatives aux travaux d'améliorations foncières, notamment la procédure de demande de subvention, la liste des maîtres d'œuvre agréés et les offres de travaux pour les entreprises souhaitant concourir. Les informations seront entièrement revues fin juillet pour remettre à jour la liste des maîtres d'œuvre et les dernières évolutions des procédures.

www.daf974.agriculture.gouv.fr

La téléprocédure, une simplification administrative

La DAF Réunion a ouvert en décembre 2008 un portail internet très attendu qui permet aux agriculteurs d'effectuer des démarches administratives en ligne. La DAF communique sur ses missions et sur l'actualité agricole de La Réunion. Les exploitants ont à leur disposition des formulaires qu'ils peuvent télécharger ou remplir directement en ligne. Ce site entre dans le cadre de la modernisation des services publics et de la simplification administrative.

www.reunion.chambagri.fr

Plus de 100 000 visiteurs

En ligne depuis juillet 2006, le site de la Chambre d'agriculture est rapidement devenu la porte d'entrée sur l'agriculture réunionnaise via le net. Sa fréquentation a franchi le seuil des 100 000 visiteurs en 2009 avec une moyenne d'une centaine de visites journalières ! Bien conçu, facile d'usage, ses rubriques répondent aux attentes de différents publics avec la présentation des filières agricoles, l'actualité de l'agriculture, du conseil technique, les mesures de protection de l'environnement, l'agro-tourisme...
S'y ajoutent deux points pratiques qui rendent ce site incontournable pour la profession : les petites annonces de vente de matériels et de recherche de terrains et les appels d'offre de fournitures alimentaires.

www.sfs.re

Le nouveau site des Industriels du Sucre

Le site des Industriels de Sucre de La Réunion fait l'objet d'une refonte complète au plan du contenu comme du contenant (il change même de nom) afin de le rendre plus dynamique, clair et complet. L'ancien site (sucre-delareunion.com) reste en service jusqu'à la mise en ligne imminente du nouveau. Le site des fabricants de sucre est une référence sur l'actualité et la documentation réglementaire et économique de la filière canne-sucre. Il fait le lien avec les sites des deux industriels : www.gqf.com et www.bois-rouge.fr









Aide à la plantation

La caisse de portage opérationnelle depuis le 1er juillet

Décidée par l'Interprofession en 2007, la caisse de portage de l'aide à la plantation est enfin mise en place. Le CTICS fera désormais l'avance de la subvention FEADER.

Les délais de paiement de la subvention FEADER à la plantation seront raccourcis de manière significative avec la mise en place de la caisse de portage, un des points forts des mesures de relance décidées par l'Interprofession après le passage du cyclone Gamède en 2007. Divers freins administratifs ont retardé sa création, mais elle est opérationnelle depuis le 1er juillet. Le CTICS est le gestionnaire du dispositif pour l'Interprofession.

Chaque planteur pourra lui donner mandat pour percevoir la subvention à sa place. Sans frais une avance de la somme concernée sera faite au planteur. La caisse de portage vise donc à la fois à améliorer sa trésorerie et à limiter les délais de paiement de l'aide européenne. L'aide FEADER est payée sur la base de factures acquittées. Elle équivaut à la moitié du coût de la plantation (intègrant le temps de travail, qui ne peut faire l'objet d'un justificatif) et varie de 1 580 à 2 150 euros à l'hectare.

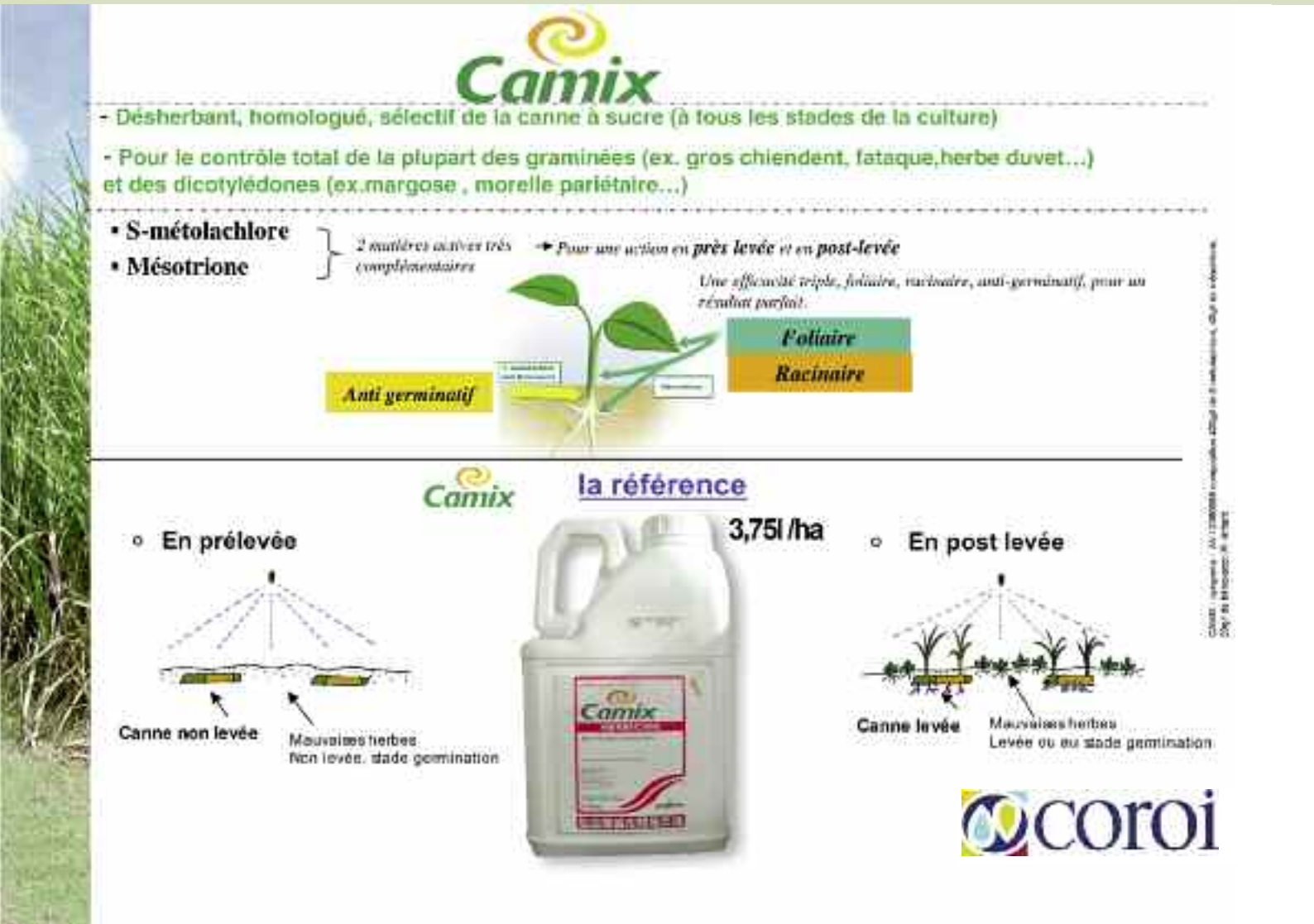
Le planteur doit présenter toutes les pièces attestant sa plantation. Après vérification par un technicien, mesures GPS à l'appui, le dossier de demande d'aide est envoyé à la DAF, qui le transmet à l'ASP pour paiement. Avec la caisse de portage, le CTICS versera d'abord



une avance puis procédera au règlement immédiat du solde si le planteur a respecté toutes ses obligations (Cf. article page 16). De plus, les industriels ont prorogé jusqu'au 30 juin 2010 le dispositif d'aide de 1 000 € par hectare et d'avance remboursable, versés dès le contrôle de la plantation. Ces deux dispositifs doivent permettre d'accentuer l'effort de plantation, garant de gains de productivité immédiats.

Le CNASEA devient ASP

L'Agence de Services et de Paiement (ASP) est née en avril dernier de la fusion du CNASEA et de l'Agence Unique de Paiement (AUP, non représentée dans notre île). Désormais, cet établissement public gèrera différentes aides agricoles en provenance de l'Etat et de l'Union européenne, dont la subvention FEADER à la plantation et les ICHN.



Engrais
Les prix baissent, l'aide fixée à 30 %

Les coopératives ont fait connaître début juillet le prix des engrais pour un premier lot de 5 000 tonnes. Ils sont en baisse de 16 % pour la formulation la plus courante. L'Interprofession a fixé à 30 % l'aide exceptionnelle qu'elle apportera en 2009-2010.



La stratégie d'approvisionnements différés a pour but de pouvoir profiter de nouvelles baisses sur les cours des matières premières.

Après la flambée des cours enregistrée mi-2008, la filière attendait avec impatience la répercussion des baisses notées depuis le troisième trimestre. Le 20 mai dernier, le Comité Paritaire interprofessionnel de la Canne et du Sucre a voté une motion demandant «une baisse très significative», qui «répercute intégralement celle observée sur les coûts des matières premières importées».

A la fin du premier trimestre 2009, les prix de l'urée et du phosphate au départ des pays producteurs avaient en effet retrouvé leur niveau du début de l'année précédente. Celui de la potasse restait en revanche à un niveau élevé, proche du pic enregistré mi-2008. Le prix du fret maritime avait pour sa part suivi les cours du pétrole, en baissant fortement.

Début juillet, les coopératives n'ont pas annoncé de prix de campagne, qui resteraient valables jusqu'en 2010, puisque la SIER, seul importateur d'engrais pour la canne dans l'île, a décidé de scinder ses approvisionnements. Un premier lot de 5 000 tonnes a été commandé et le prix de vente de la formulation la plus courante (18-7-30) a été fixé à 655 euros la tonne, si l'engrais est enlevé au magasin. Un forfait de 25 euros est ajouté en cas de livraison. Le même engrais était vendu 809 euros la tonne livrée, l'an passé. La baisse s'établit donc à environ 16 % Elle est moindre pour le 13-8-24 : 640 euros la tonne (enlevé au magasin) contre 664 euros en 2008. Une aide FEDER de 50 euros pourrait toutefois faire baisser d'autant ce prix, si elle devient effective.

Nouvelle baisse espérée en cours d'année

La SIER procèdera prochainement à d'autres commandes, de manière à satisfaire l'intégralité de la demande de la filière. Ces approvisionnements différés pourraient permettre de profiter de nouvelles baisses espérées des cours des matières premières, notamment ceux de la potasse. Ces baisses seraient alors répercutées sur le prix de vente.

Sur cette base, le CPCS s'est réuni le 2 juillet pour déterminer le montant de l'aide exceptionnelle de la campagne 2009-2010. Il ne s'agit plus d'une aide forfaire (215 euros la tonne lors de la campagne précédente), mais d'une prise en charge des factures présentées à hauteur de 30 % afin de suivre les variations de prix. «*Ce pourcentage a été décidé pour abaisser le prix du premier lot d'engrais à son niveau de 2007, soit 450 euros la tonne environ*, explique François Brelle, délégué de l'Interprofession, *et inciter les planteurs à ne pas retarder leurs apports d'engrais en tablant sur des baisses ultérieures*».

Lors de la campagne précédente, l'aide du CPCS a permis de limiter le coût de la fertilisation pour les planteurs. Malgré cela, les achats d'engrais pour la canne ont diminué de 1 200 tonnes. Une baisse dommageable pour la production finale, mais qui aurait pu être plus importante encore. Cette année, les Industriels participeront à l'aide à hauteur de 20 euros par tonne, contre 25 % en 2008-2009, en raison de l'épuisement progressif de la source de financement constituée par l'article 21 de la Convention Canne. L'Interprofession assumera donc la différence, grâce aux ressources issues de l'article 17 de la même Convention.

3,2 millions d'euros versés aux planteurs en 2008-2009

L'aide exceptionnelle de l'Interprofession a porté sur les achats de 15 000 tonnes d'engrais pour la canne à sucre en 2008-2009. Fixée forfaitairement à 215 euros la tonne, l'aide a donc atteint un montant global de 3,225 millions d'euros.

Une interrogation demeure : si les factures présentées par les planteurs portaient sur un volume total de 15 000 tonnes, la SIER a vendu 18 300 tonnes d'engrais «canne» au cours de la campagne de fertilisation. 3 300 tonnes d'achats n'ont donc pas fait l'objet d'une demande d'aide, pour des raisons indéterminées à ce jour.



Les formulations disponibles

Les engrais destinés à la canne à sucre ne sont plus assemblés dans l'usine portoise de la SIER, comme c'était le cas jusqu'à l'année dernière, mais importés en l'état de l'île Maurice. Toutefois, les mêmes formulations que l'an passé restent disponibles :

- **18-7-30 : 655 euros la tonne**
- **13-8-24 : 640 euros la tonne**
- **17-12-28 : 658 euros la tonne**
- **20-9-27 : 653 euros la tonne.**

(prix «enlevé au magasin»)

La valorisation des litières de volaille

Les litières de volaille font l'objet d'un projet de valorisation énergétique et agronomique porté par la filière avicole et sa coopérative Avi-pôle Réunion. Un potentiel de la fertilisation organique qui intéresse les planteurs de canne.



Epandage de fumier.

Ce projet consiste à créer une centrale de méthanisation à partir de différentes agro-ressources, dont les déchets d'abattoir, afin de produire du biogaz. La centrale de méthanisation sera couplée à l'abattoir de volailles péï, lui-même objet d'un projet de développement. La combustion du bio gaz dans le moteur d'une génératrice fournira à la fois de l'électricité vendue au réseau EDF et de la chaleur récupérée pour couvrir les besoins en eau chaude de l'abattoir.
Second volet du projet : la valorisation agronomique du «digestat». Le «digestat» est un produit homogénéisé et hygiénisé. La concentration des éléments fertilisants (N, P, K, Ca) y reste identique. L'azote passé d'une forme organique à une forme minérale, est plus rapidement assimilable par la plante et se substitue bien aux engrais minéraux. La méthanisation ne diminue pas la surface d'épandage, au contraire, l'azote des co-produits étant à comptabiliser dans le plan d'épandage.



Centrale de méthanisation des Herbiers en Vendée.

Le projet, actuellement à l'étude, intéresse les éleveurs de volailles contraints d'éliminer leurs effluents pour pouvoir développer leur production. Il intéresse également d'autres productions animales génératrices d'effluents, mais aussi les planteurs qui se tournent de plus en plus vers les fertilisants organiques suite à la flambée des prix des engrais minéraux. «*Deux options se présentent, : soit agrandir l'abattoir existant, soit construire un nouvel abattoir. Dans tous les cas, la centrale de méthanisation se fera*» confirme Eric Ferrere, directeur d'Avi-pôle Réunion.



L'azote concentré récupéré est conditionné en bidons (centrale de méthanisation des Herbiers en Vendée).

La contrainte des surfaces d'épandage

La filière volailles péï n'a pas d'autre choix que de produire davantage pour progresser sur le marché local. Après des avancées remarquables ces dernières années, elle piétine aujourd'hui face aux importations (en 2008 : 15 267 tonnes d'équivalent carcasse d'importation contre 9 608 tonnes de production locale). L'un des principaux freins tient à la difficulté d'agrandir les élevages ou d'en ouvrir de nouveaux du fait de la réglementation relative à la gestion et à l'épandage des effluents d'élevage. Un bâtiment de 440 m² nécessite 5,5 ha de surface d'épandage.
En un mot, les éleveurs ne savent plus quoi faire de leurs effluents et il faut trouver des solutions pour lever cette contrainte de surface d'épandage. Une première station de compostage des litières de volailles et boues issues du traitement des lisiers de porcs est en cours de construction à Grand Ilet. Cet équipement imposant donne la mesure du problème. C'est une des solutions mises en œuvre pour le résoudre. Le projet de centrale de méthanisation en est une autre.

10 tonnes de litière produisent 1 tonne de fertilisant

«*Début 2004, nous nous sommes demandés s'il n'y avait pas autre chose à faire avec les litières de volailles*, explique Eric Ferrere. *Nous avons soumis le problème au pôle de compétitivité réunionnais, Qualitropic, dont la thématique concerne l'agriculture et les produits de la mer.*» Ainsi naît INCIVOL 974, projet de valorisation énergétique des litières de volailles comme co-combustible, mélangé à la bagasse, dans les centrales thermiques. Bien que ces litières aient un pouvoir calorifique supérieur à celui de la bagasse, le projet n'a pu se faire car ces centrales ne sont pas adaptées à traiter ce type de minerais. Soutenu par AREVA, la piste d'une centrale à combustion dédiée a ensuite été envisagée. Mais la limite du gisement local de litières, 12 000 tonnes, alors qu'il en faudrait 50 000 pour atteindre 5,5 MW d'électricité, seuil de rentabilité du projet, a mis fin à cette solution.
C'est ainsi qu'Avi-pôle Réunion s'est tourné vers la solution de la centrale de méthanisation qui offre l'avantage d'une double valorisation des effluents d'élevage : énergétique et agronomique. Un calcul a quantifié la production de fertilisant organique dont pourra disposer la filière canne, ainsi que son coût de revient à la tonne pour les planteurs. Il faut 10 tonnes de fumier de volailles pour produire 1 tonne d'engrais (22.5-20.1-18,8), les fumiers de volailles permettant alors de répondre aux besoins de fertilisation de 1 200 hectares de cannes. Quant au coût de revient, il est estimé inférieur à 25 euros la tonne.



La station de compostage de Grand-Ilet en cours de construction.



Compost prêt à l'emploi commercialisé en métropole.

33ème Foire agricole de Bras-Panon
Les nouvelles valorisations de la canne à l'honneur

La traditionnelle «journée canne» de la foire de Bras-Panon était cette année consacrée aux valorisations des co-produits de la canne, à commencer par celle qui est la plus d'actualité, l'énergie-bagasse.

C'est devant une salle remplie par les planteurs que s'est déroulé le 11 mai l'exposé, très pédagogique, sur la valorisation de la bagasse en énergie. Un sujet d'actualité puisque le principe d'une revalorisation du prix de l'électricité produite à partir de la bagasse figure désormais dans la loi pour le développement de l'Outre-Mer (LODEOM). Quelques chiffres pour fixer les idées sur le sujet : une tonne de canne génère 330 kgs de bagasse qui contiennent 719 Kwh d'énergie thermique (chaleur dégagée par sa combustion) et avec lesquels on peut produire 216 Kwh d'électricité. Sur une campagne, la bagasse utilisée comme combustible fournit environ 250 Gwh, soit près de 12 % de l'électricité produite sur l'île.

La canne «sucre-énergie»

Les planteurs qui connaissent le rendement agricole, vont devoir se familiariser avec une nouvelle notion : le rendement énergétique. Un rendement qui ne se réduit pas uniquement à la production d'électricité mais aussi à celle de vapeur utilisée par les sucreries pour la fabrication du sucre. Ainsi, ce rendement énergétique n'est que de 30 % pour la seule production électrique. Il atteint 65 % si l'on produit de l'électricité et que la vapeur obtenue est utilisée pour le process sucrier : c'est la cogénération. Il y a donc deux manières d'augmenter la quantité totale d'énergie produite à partir de la canne: améliorer les rendements agricole et énergétique. C'est pour le premier que prend toute son importance, une nouvelle variété de canne, issue des essais du CERF et dont le numéro de sélection est R92/0804. Sa



diffusion pourrait commencer dès l'année prochaine. Cultivée dans les conditions requises, elle est jugée «révolutionnaire» compte-tenu de sa double performance : +40 % de rendement en tonnage de canne et +30 % de fibres par tonne par rapport à R579. Non encore libérée, R92/0804 s'annonce bien comme une canne parfaitement adaptée à une double valorisation «sucre-énergie». Si ce type de variété venait à se généraliser sur l'ensemble de la sole cannière le potentiel de production de bagasse pourrait doubler passant de 550 000 à 600 000 tonnes aujourd'hui à 1 100 000 tonnes en 2030.

D'autres voies de valorisation de la bagasse ont été évoquées : la méthanisation pour produire de l'électricité et du carburant, la gazéification pour produire de l'électricité, de l'hydrogène et du carburant ou enfin l'éthanol cellulosique pour fabriquer un biocarburant de seconde génération.

Ces différentes voies sont actuellement à l'étude et les résultats attendus devraient permettre à moyen et long terme d'améliorer de manière significative la valeur énergétique de chaque tonne de canne. Sous le titre «La canne, une plante extraordinaire», un second exposé a étendu le sujet à l'ensemble des valorisations envisageables de la canne à sucre, en particulier à la chimie verte et au concept de bio-raffinerie. Caro Canne, qui suit cette actualité (voir notamment Caro Canne n° 11), veillera à rendre compte des développements qui font depuis plusieurs années l'objet de recherches actives de la part du CERF en relation avec des laboratoires scientifiques métropolitains.

Compte tenu des ces évolutions, le CERF a intégré dans son schéma de sélection cette nouvelle problématique. Son objectif avec les nouvelles variétés est non seulement de maximiser la production de sucre à l'hectare mais aussi la production d'énergie ; dans le but de toujours améliorer le revenu à l'hectare des planteurs mais aussi la valeur ajoutée de l'ensemble de la filière.



La coupeuse Péï en action

La coupeuse péï a tenu la vedette lors des démonstrations de matériel de la Journée canne. Pour cette trente-troisième édition de la foire de Bras Panon, les démonstrations avaient été décentralisées dans les hauts de Bras-Panon sur un terrain en pente. La coupeuse péï a pu montrer son utilité dans des champs jusqu'alors non mécanisés. Rappelons que ce matériel innovant a été mis au point et breveté par la CANE à partir d'un procédé imaginé par un planteur de Sainte-Rose, Jacques Adam de Villiers. Quinze coupeuses péï seront opérationnelles pour la campagne 2009.

Tout savoir sur la réglementation du pulvérisateur porté

La Journée canne a été l'occasion pour la Chambre d'agriculture de sensibiliser les planteurs aux contrôles de conformité des appareils de pulvérisation qui vont débuter cette année. Ces contrôles de matériel portent, d'une part, sur la protection de l'environnement et, d'autre part, sur la sécurité des utilisateurs. Ils seront menés par un organisme privé agréé qui n'a pas encore été désigné. Ces contrôles vont s'étaler sur plusieurs années. Ils concernent en 2009 les agriculteurs dont les derniers chiffres du numéro de SIREN vont de 0 à 19. En 2010, ce sera autour des numéro de SIREN se terminant par 20 à 39 et ainsi de suite. Sont notamment vérifié l'état des buses, la solidité du bâti, l'état de la cuve, l'existence de fuites, la présence d'un équipement anti-gouttes, d'une cuve d'eau claire pour le rinçage des mains et d'une cuve additionnelle d'un volume d'au moins 10 % de celui de la cuve d'origine pour le rinçage au champ. La réglementation prévoit que, pour les pulvérisateurs de moins de cinq ans ou si le matériel a déjà fait l'objet d'un contrôle volontaire, le contrôle aura lieu dans cinq ans.

Renseignements auprès des techniciens machinisme de la Chambre d'agriculture

Bernard Vercambre raconte
la bataille du ver blanc

Entomologiste qui dirigea les recherches contre le ver blanc, Bernard Vercambre prend sa retraite au mois de juillet. Il rappelle pour Caro Canne les circonstances ayant permis de juguler cette menace.

Dans quelles circonstances êtes-vous venu au CIRAD de La Réunion ?

> Bernard Vercambre : En juin 1981, je suis arrivé du Sénégal où j'avais travaillé sur le mil et le riz et ainsi acquis une expérience des insectes des graminées, dont fait partie la canne à sucre. Je venais donc à La Réunion pour le «borer», la chenille des tiges de la canne, après avoir travaillé sur les «borers» du riz et du mil.



Le ver blanc est repéré en 1981. Comment le programme de recherche et de lutte s'est-il mis en place et quel était votre rôle dans ce programme ?

> C'est un agent du SUAD qui m'a apporté des vers blancs à mon laboratoire à la Bretagne, le 16 juin 1981 dans l'après-midi. J'ai immédiatement alerté le chef du Service de Protection des Végétaux à la DAF et le directeur du CERF. Le lendemain, nous avons pu constater les dégâts du ver blanc sur le terrain. Pour les contrer, de nombreuses réunions ont suivi. Elles ont permis de programmer des actions dans tous les domaines : financement, information du public et des planteurs, vérification de la provenance du ver blanc et de son extension dans l'île, lutte chimique et biologique, appui aux planteurs en difficulté, création d'un Groupe de Travail Ver Blanc chargé de vérifier l'avancement des projets... Mon rôle concernait la connaissance de la bio-écologie de l'insecte (c'est-à-dire connaître sa durée de vie, ses habitudes, ses points faibles....), ainsi que la lutte biologique, celle-ci étant également à la charge de l'Université.

Comment a-t-on conclu que le hanneton provenait de Madagascar ? Sait-on de quelle façon il s'est introduit à La Réunion ?

> Sa provenance certaine de Madagascar a été indiquée en octobre 81 par deux spécialistes de muséum (Belgique et France) après identification d'adultes de hannetons (*Hoplochelus marginalis*). A partir de cette information capitale, l'hypothèse forte suppose que l'introduction s'est réalisée durant le retour des militaires français de Madagascar à La Réunion en 1973. L'insecte a dû être introduit en très petite quantité, dans des pots de fleurs transportés durant le déménagement par avion. De ce fait, il a fallu plusieurs années pour que les hannetons deviennent assez nombreux pour envahir les champs de Sainte Thérèse.

La solution se trouvait-elle aussi à Madagascar ?

> Dans la cadre de la stratégie de lutte mis en œuvre, à partir de 1983, une dizaine de missions ont été conduites à Madagascar. Le champignon «*Beauveria*» fut redécouvert lors de la mission de 1987 pendant que nous prospections avec l'INRA les environs de Tananarive, aidés par une équipe malgache. Ce périple nous avait mené jusqu'à la Sakay. En plusieurs endroits, nous avons trouvé ce champignon sur des larves de vers blancs que nous avons identifiés comme *H. marginalis*. Après des tests de laboratoire et en champs réalisés chez trois planteurs de Bellemène et de la Saline-les-Hauts par notre équipe, j'ai conclu à une action efficace du champignon en juillet 1988. Une coopération a alors été nouée entre le CIRAD, l'INRA, la Société Calliope, le Syndicat des Fabricants de Sucre, la FDGDEC (maintenant FDGDON) et certains planteurs afin d'identifier le champignon, de le tester en grand avec une souche purifiée en vue d'une homologation officielle qui a abouti au Betel® en 1993.

La lutte biologique était-elle un choix de départ ?

> Oui, dès le départ, j'ai orienté le laboratoire dont j'avais la charge vers la lutte biologique. Une première opération avait été faite, à l'aide d'un champignon du type *Metarhizium*, une souche, envoyée par l'IRAT-Madagascar issue d'une espèce voisine (*H. rhizotrogoides*) dont disposait l'INRA, mais sans succès. Par contre, je me suis opposé à l'introduction d'un crapaud : *Bufo sp.*, dont les Australiens ont pu voir tous les inconvénients. Autre aspect : une estimation rapide situe le ratio coût recherche/bénéfice de l'opération ver blanc à moins de 5 % des coûts consacrés à la lutte contre le ver blanc.



La neutralisation biologique du ver blanc est une réussite scientifique remarquable. Mais en quoi est-elle unique au monde ?

> De nombreux essais de lutte par champignon sur des insectes vivant dans le sol, dont le ver blanc est un exemple, ont été tentés dans le monde entier sans résultat (récemment les Australiens ont utilisé cette méthode contre leurs vers blancs de la canne, sans résultat probant). C'est uniquement à La Réunion, que les dégâts spectaculaires d'un ver blanc ont cessé après des efforts de toutes les institutions présentes et avant que le ver blanc n'ait fait le tour de l'île. Cette rapidité dans le contrôle efficace et définitif du ver blanc est unique au monde.



Cette expérience réunionnaise vous a-t-elle été utile dans la suite de votre carrière ?

> Cette réussite m'a permis de réaliser des missions à l'étranger, notamment en Indonésie, au Soudan, et plus récemment au Cambodge. Mais les raisons de cette réussite ne sont pas transposables partout. En quittant La Réunion en 1993, j'ai progressivement abandonné mes activités sur le ver blanc pour travailler sur la compréhension de la résistance variétale du riz et de la canne à des «borers».

Avez-vous conduit des travaux de lutte biologique sur d'autres cultures ?

> J'ai introduit une dizaine d'organismes utiles sur des cibles diverses, dont 36 % se sont adaptés : par exemple, trois parasitoïdes sur les mouches maraîchères (*Liriomyza spp*) ou les mouches du bétail (*Stomox spp*). Notre équipe a aidé l'entomologiste de l'Université à produire et répartir un virus de la «bébête-coco» ou *Oryctes sp*, qui attaquait les cocotiers de l'île.

Soliki Massalia
Le carnet d'exploitation, un outil de travail

Engagé en MAE (Mesures Agro-Environnementales), Soliki Massalia est un habitué du carnet d'exploitation qu'il tient rigoureusement chaque année. Il considère ce document comme un outil de travail à part entière.



Soliki Massalia ne cultive que la canne à sucre et son exploitation, divisée en quatre parcelles, couvre environ 10 ha d'un seul tenant. En CTE (Contrat Territorial d'Exploitation) depuis 2002, M. Massalia est passé naturellement en MAE depuis 2008 et participe par ailleurs au dispositif d'accompagnement technique «Canne référence» mis en place par la Chambre d'agriculture. Ouvert depuis longtemps au conseil technique, il ne peut que s'en louer au vu des progrès qu'il a accomplis. «*Je suis suivi par un technicien de la Chambre d'agriculture. Il m'a montré comment désherber plus efficacement, et à moindre coût, en gardant la paille au sol. La paille limite la pousse des mauvaises herbes. J'utilise donc moins de désherbant. Avant, je faisais n'importe comment ! Pour l'engrais aussi, j'ai appris à mieux doser mes produits. Avant, je mettais près d'une tonne d'engrais par hectare. Aujourd'hui, je suis à 650 à 700 kg. J'ai gagne 300 kg par hectare !*» Ces bonnes pratiques se traduisent au niveau de la production par de meilleurs résultats. Pour Soliki Massalia, qui compare ses 1 042 tonnes de la campagne de 2008 avec les 800 à 900 tonnes qu'il atteignait les années précédentes, il n'y a aucun doute : «*Je pense que j'ai gagné en tonnage grâce à l'accompagnement.*» Il cite aussi le changement de variété cultivée. A la classique R 570 pour toute l'exploitation, il a substitué R 579 ainsi qu'une variété de début de campagne, la R 573, qu'il a commencé de replanter sur l'une de ses parcelles.

Tonnage, désherbage, engrais par parcelle

Pour cet agriculteur, la tenue du carnet d'exploitation entre dans la même logique que l'accompagnement. Un suivi rigoureux des pratiques agricoles lui permet de savoir exactement où il en est, d'évaluer les performances de ses parcelles en fonction des produits utilisés et de faire des comparaisons entre parcelles d'une année sur l'autre.

Un modèle de carnet d'exploitation lui est fourni chaque année par la Chambre d'agriculture. Soliki Massalia y indique les données de son exploitation pour chacune des parcelles qu'il a numérotées. N° 1 (3,45 ha), n° 2 (2,65 ha), n° 3, replantée cette année en R 573 (1,50 ha) et n° 4 (2,10 ha). Pour chaque parcelle, il note sur son carnet les tonnages correspondants. «*Je vois comment le tonnage évolue en fonction des variétés cultivées. Quand le tonnage baisse, je sais qu'il est temps de replanter. Les données relatives au désherbage de pré-levée sont indiquées également par parcelle avec la date, le nom du ou des produits et les quantités utilisées. Il en est de même pour l'engrais avec, pour chaque parcelle, les dates d'épandage, le nombre de sacs de 25 kg nécessaires et la formule employée. De cette façon, je peux choisir l'engrais le mieux adapté au sol de mes parcelles.*» M. Massalia remplit les rubriques «Désherbage» et «Engrais» au moment de l'achat des produits. La tenue d'un carnet est une obligation réglementaire, mais M. Massalia le voit plus comme un outil de travail. «*Je tiens le carnet d'abord pour moi*, explique-t-il. *Il m'aide à conduire mon exploitation*». Quand aux contrôles, il en a subi un il y a deux ans. L'agent de la DAF a demandé à voir le carnet. *«Elle m'a dit qu'il était bien tenu.»*





Canne Référence
Les données 2008

En 2008, le réseau Canne Référence a compté 48 planteurs ayant fait l'objet d'un suivi particulier des techniciens de la Chambre d'agriculture. Ce réseau a pour but de contribuer à une meilleure connaissance économique et technique de la culture de la canne en fournissant des données d'exploitation pouvant servir de références.

Les données présentées dans ces différents tableaux ont été obtenues à partir d'informations collectées chez les agriculteurs du réseau, pour chacune de leurs parcelles en canne récoltées en 2008. Les cannes vierges restées sur pied ne figurent pas dans ces résultats.

Données communales moyennes

Commune	Nombre d'agriculteurs	Surface moyenne	Rendement moyen/ha	Richesse moyenne
Sainte-Rose	5	10	91	14,00%
Saint-Benoît	7	7	96,5	15,00%
Saint-André	5	7,8	76	14,30%
Saint-Paul	7	5,2	70	14,00%
Saint-Leu	2	6,6	69	15,70%
Saint-Louis	3	6,6	90	14,50%
Petite-Ile	2	8	98	13,80%
Saint-Joseph	9	6,6	93	14,50%
Saint-Pierre	3	6,2	107	15,40%
Le Tampon	5	5,4	72	14,50%
Total	**48**	**7,1**	**86**	**14,50%**

Les produits

Zone	Nord-Est	Ouest	Sud
Prix usine	3 812 €/ha	2 935 €/ha	3 923 €/ha
Bagasse	160 €/ha	125 €/ha	162 €/ha
Aide production	1 797 €/ha	1 490 €/ha	1 915 €/ha
Aide au transport	389 €/ha	305 €/ha	447 €/ha
ICHN	191 €/ha	161 €/ha	231 €/ha
Zone difficile	194 €/ha	89 €/ha	107 €/ha
Aide à l'engrais	64 €/ha	56 €/ha	70 €/ha

Coût moyen des charges opérationnelles à l'hectare

Sur une même commune, la consommation d'eau en irrigation est très variable d'une zone géographique à une autre. Pour l'année 2008, la consommation moyenne en irrigation a été d'environ 5 400 m³/ha dans l'Ouest.

Zone	Quantité d'azote/ha	Fertlisation*	Herbicide	Eau
Nord-Est	135	381 €	113 €	
Ouest non irrigué	101	318 €	40 €	
Ouest irrigué	111	331 €	58 €	335 €
Sud non irrigué	136	516 €	74 €	
Sud irrigué	165	550 €	63 €	444 €

Coût moyen des charges opérationnelles à la tonne

Les postes de charges opérationnelles les plus élevées sont la coupe, le chargement et le transport. Le poste herbicide est moins élevé dans l'Ouest et le Sud où les pluies sont moins fréquentes et les sarclages manuels favorisés.

Zone	Fertilisation*	Herbicide	Eau	Coupe	ch & tr
Nord-Est	4,4 €/t	1,4 €/t		13 €/t	9 €/t
Ouest non irrigué	5,0 €/t	0,6 €/t		12 €/t	11 €/t
Ouest irrigué	4,9 €/t	0,9 €/t	5,1 €/t	12 €/t	11 €/t
Sud non irrigué	6,2 €/t	0,9 €/t		11 €/t	11 €/t
Sud irrigué	5,5 €/t	0,6 €/t	4,0 €/t	11 €/t	11 €/t
Ile	**5,2** €/t	**1,0** €/t	**5,2** €/t	**12** €/t	**10** €/t

*Le coût de la fertilisation ne tient pas compte de l'aide à l'engrais.

CER France Réunion reçoit 200 congressistes

Le 17ème congrès annuel du réseau CER FRANCE s'est déroulé du 10 au 12 juin au Port.

C'est la première fois que CER FRANCE, premier réseau national de conseil en gestion et expertise comptable (320 000 clients), tient son congrès outre-mer. CER FRANCE a rassemblé à La Réunion les 80 antennes métropolitaines et les quatre antennes domiennes du réseau, soit jusqu'à 200 congressistes réunies à La Halle des manifestations du Port. Une belle réussite pour CER FRANCE RÉUNION, appuyé dans l'organisation de cette manifestation par une trentaine de partenaires. Animé par Stéphane Paoli, une des voix les plus célèbres de France Inter, le congrès de 2009 avait pour thème le management des entreprises dans la période de mutation que connaît l'économie. Ce congrès s'est placé sous le signe de l'éco-responsabilité avec notamment la réalisation d'un bilan carbone.



Sucrerie de Bois-Rouge & Sucrière de la Réunion

Des améliorations à tous les niveaux

Après plusieurs années d'investissements de modernisation des équipements (nouvelles plate-formes, pré-extracteur, caisse d'évaporation à flot tombant...), cette année les sucreries de Bois-Rouge et du Gol ont mis l'accent sur l'amélioration des performances des outils existants.



L'intérieur du diffuseur.

A Bois-Rouge

Le pré-extracteur, la diffusion, le malaxeur de l'Atelier des Sucres Spéciaux et les caisses d'évaporation ont subi des modifications importantes afin d'optimiser le fonctionnement mécanique de la sucrerie, d'assurer une meilleure extraction et de limiter les pertes évaporation.
La sucrerie de Bois Rouge a mis à profit l'inter-campagne pour procéder au remplacement complet de la chaîne de diffusion. Rappelons qu'après une première extraction du jus de canne par broyage, la canne passe dans le diffuseur où elle est arrosée par de l'eau à 95°. L'eau s'enrichit de saccharose par percolation. Afin d'obtenir une bonne fiabilité de la diffusion et assurer la longévité de la nouvelle chaîne, l'ensemble de la structure a été consolidé : ses cloisons et cadres porteurs, ses deux chemins de roulement, les galets de guidage des cannes, etc. Ce qui a représenté de lourds travaux de chaudronnerie et de soudure. Une intervention significative a par ailleurs concerné le pré-extracteur. Installé en 2005, le pré-extracteur extrait 70 % du saccharose avant le passage des cannes dans le diffuseur. Cet équipement a tourné pendant quatre campagnes sans révision de fond nécessitant un démontage. Comme prévu dans le cahier des charges, un entretien complet du moulin était programmé pour cette année. Il a été l'occasion d'apporter des améliorations à la machine initiale. De nouveaux outils de contrôle de performance



Installation du malaxeur.

sont utilisés pour la campagne 2009. Par ailleurs, à l'Atelier des sucres spéciaux, un travail commun des différentes équipes (bureau d'études, maintenance, atelier) a permis de fabriquer une pièce spécifique pour remédier durablement à un dysfonctionnement survenu depuis l'augmentation de capacité du malaxeur.
Enfin, les caisses d'évaporation ont subi des travaux qui, en permettant de réduire le temps de séjour du jus de canne dans les caisses, vont diminuer les pertes d'évaporation.



La plate-forme de réception de l'usine du Gol.

Au Gol

L'une des principales améliorations de cette inter-campagne 2009 réside en amont de la production, sur la plate-forme de réception de cannes du Gol. L'une des tables d'alimentation de la sucrerie a été adaptée à la livraison plus importante des cannes tronçonnées. De plus, cette nouvelle table qui permet le débaculage des cachalots, fluidifie les livraisons de cannes, et accélère leur accès à la sucrerie ; un point important pour la fraîcheur des cannes.
Dans la sucrerie, au niveau fabrication, deux centrifugeuses ont été remplacées optimisant ainsi la sécurité des équipes et la disponibilité des lignes de production de sucre.
En termes de productivité, les postes de conduite des ateliers moulins, épuration et filtration ont été centralisés en une seule unité.
Enfin, et concernant le volet qualité, la sucrerie poursuit sa démarche globale d'amélioration continue dans le cadre de sa certification ISO 22000. Au niveau de l'atelier sucres spéciaux, des modifications ont été apportées sur les transporteurs de sucre afin d'éviter tout problème d'étanchéité et de débordement, mais aussi pour favoriser la qualité du produit.
D'un point de vue humain, l'organisation interne a été modifiée afin d'optimiser le travail des équipes et de renforcer le suivi qualité.



Les bons réflexes de début de campagne

La coupe a commencé : il est déjà temps de penser à la prochaine campagne. Plantation, fertilisation, lutte contre les mauvaises herbes, variétés : faites les bons choix.

Les prévisions de production pour la campagne qui commence sont bonnes. Sauf mauvaise surprise, les deux usines devraient broyer plus de 1 900 000 tonnes de cannes d'ici la fin de l'année. Les résultats s'annoncent bons dans l'Est, et en légère augmentation par rapport à 2008 dans le Sud. Les conditions climatiques qui ont régné sur l'ensemble de l'île depuis la fin de l'année dernière auraient pu laisser espérer une production encore supérieure, proche des deux millions de tonnes. Malheureusement, le contexte économique de 2008 a perturbé la préparation de la campagne 2009. L'augmentation du prix des engrais, même si elle a été compensée partiellement par l'aide de l'Interprofession, a conduit certains planteurs à réduire leur effort de fertilisation, s'exposant ainsi à des pertes de tonnage dès cette année, et les suivantes s'ils font de nouveau l'impasse sur ces apports essentiels à la canne. La baisse du prix des engrais annoncée fin juin, qui pourrait se poursuivre dans les prochains mois, ainsi que la confirmation d'une nouvelle aide financière de l'Interprofession, permettra, espérons-le, de revenir à de meilleures pratiques de fertilisation.

Les mauvaises herbes n'attendent pas

En ce début de campagne, il est essentiel d'avoir les bons réflexes pour préparer la suivante, sans attendre. Les mauvaises herbes, elles, n'attendent pas pour repousser dès qu'une parcelle est coupée. Une étude du CIRAD vient de montrer que les traitements sont trop souvent appliqués trop tard. Des pertes de rendement non négligeables pourraient être évités si les champs étaient désherbés de manière plus précoce, afin d'assurer la croissance des jeunes cannes dans les meilleures conditions.

La mise en place de la caisse de portage de l'aide à la plantation doit également inciter à renouveler ses cannes avant que le rendement d'une parcelle ne chute. La subvention européenne, cumulée avec l'aide versée par les industriels, réduit considérablement le coût d'une plantation. En faisant l'avance de l'aide FEADER, via le CTICS, la caisse de portage financée par l'Interprofession évitera désormais les problèmes de trésorerie liés à cet investissement. Le renouvellement des cannes est d'autant plus conseillé que le choix des variétés disponibles s'élargit. Dans les hauts de l'Ouest, par exemple, la R 583 donne des résultats spectaculaires sur les premières exploitations où elle a été plantée. Cette adaptation toujours plus précise des variétés aux conditions de chaque région de production peut permettre des hausses de production importantes à court terme.

L'électricité bagasse revalorisée

Le contexte est favorable au franchissement d'un nouveau cap. Très bientôt, le paiement de l'électricité «bagasse» à son juste prix se traduira par une augmentation du prix de la tonne de canne, grâce à la mobilisation exemplaire de tous les partenaires de l'Interprofession sur ce dossier.
S'ils sont réinvestis de manière avisée, dans le respect des bonnes pratiques agricoles, les gains de cette bonne campagne 2009 feront oublier les deux années difficiles que nombre d'exploitations viennent de traverser. L'ensemble de la filière en sortira renforcée collectivement et chaque planteur, individuellement, pourra tabler sur une croissance durable de ses revenus.

Renouvellement des cannes
Planter au plus tôt après la coupe

Les surfaces plantées en cannes vierges ont remonté ces dernières années, mais l'effort doit être plus soutenu encore. Pour cela, les travaux de plantation doivent être anticipés et démarrer aussitôt après la coupe.



La décision de planter une parcelle doit être prise bien avant la coupe ! La plantation est en effet une succession d'opérations administratives et techniques exigeant de l'anticipation : demande de subvention, commande des travaux d'amélioration foncière, analyse de sol, commande du bétel, des boutures, des amendements éventuels et organisation des travaux. Cette charge amène trop souvent à reporter le renouvellement des souches, surtout quand la coupe a commencé. Les gains qu'apporte une plantation au cours des campagnes qui suivent sont pourtant nombreux. Ainsi, la production d'une canne vierge de l'ordre de 110 tonnes/ha tombe à 70 tonnes en cinq repousses pour chuter ensuite de 5 tonnes à l'hectare chaque année et atteindre un rendement plafonnant à 50 tonnes après dix repousses. D'où la recommandation générale d'une plantation tous les sept ans. Il s'agit, bien sûr, d'une moyenne. Dans la réalité de nombreuses variations sont possibles d'une exploitation à l'autre :

- les conditions climatiques ne sont jamais exactement les mêmes d'une année sur l'autre
- la baisse de rendement peut résulter de l'épuisement naturel de la canne, avec l'âge, mais aussi de l'épuisement du sol en raison d'amendements insuffisants ou inadaptés
- la fertilité d'un terrain diminue s'il est trop tassé, la mécanisation et les passages d'engins y contribuant.

Tout planteur doit donc être attentif à l'évolution du rendement de chacune de ses parcelles en prenant ses propres repères grâce à un relevé précis des pesées de ses livraisons pour chacune d'elle. La tenue d'un carnet d'exploitation (voir article page 12) est un outil approprié à ce suivi.

Dossiers d'aide
Une procédure nouvelle à suivre rigoureusement

ATTENTION, pour bénéficier des aides, les étapes suivantes sont à suivre dans cet ordre :

1. demande de subvention adressée à la DAF
2. attente du retour de l'accusé de réception de la DAF
3. démarrage et réalisation des travaux
4. demande de paiement

Le non respect de cette séquence et notamment des étapes 1 et 2, ne vous donnera pas accès à l'aide.

Anticiper votre plantation en prenant ontact le plus tôt possible avec votre technicien administratif du CTICS

Demander une subvention nécessite :

1. d'être à jour de ses cotisations sociales et fiscales
2. de disposer de l'autorisation d'exploiter pour les parcelles nouvellement reprises (moins de 2 ans)
3. de fournir, le registre parcellaire graphique, le numéro PACAGE, le numéro SIRET, un RIB, la copie d'une pièce d'identité.

Attendre l'accusé de réception :

1. le technicien administratif transmet à la DAF votre dossier
2. la DAF adresse un accusé de réception au planteur qui lui permet alors et seulement à partir de ce moment, d'acheter le Betel®, les engrais, les herbicides, les boutures, les prestations de service...

Réaliser les travaux et réunir les justificatifs :

1. les analyses de sol sont payantes depuis janvier 2009. Le planteur établit un chèque de 94 € à l'ordre du CTICS qui ne sera encaissé que lors du versement de la deuxième avance de 200 € faite par la caisse de portage (voir article page 7).
2. toutes les factures acquittées doivent être réunies

Demander le paiement :

1. le dossier doit comprendre toutes les factures acquittées
2. la fiche d'exécution et de réception des travaux
3. le relevé GPS de la surface plantée

Quand ce dossier est complet le troisième versement de la caisse de portage (solde de la subvention) est effectué sur le compte de l'agriculteur.

Lutte contre les mauvaises herbes

Des traitements trop tardifs

Une étude du CIRAD démontre que la majorité des parcelles de canne reçoivent trop tardivement leur premier traitement herbicide. Des gains de rendement non négligeables pourraient être obtenus en agissant plus tôt contre les mauvaises herbes.

La connaissance des mauvaises herbes présentes dans les champs de canne, d'une région à l'autre de l'île, progresse en même temps que celle des pratiques des planteurs. Au cours des deux dernières campagnes, une équipe du CIRAD (Gérard Lebreton et Thomas Le Bourgeois) a relevé les plantes adventices présentes sur 48 parcelles, tout en notant les opérations de désherbage effectuées par les agriculteurs. Les résultats ont permis de compléter les données sur la flore indésirable, mais aussi de constater le retard avec lequel les désherbages sont réalisés. Sur les 48 parcelles suivies, seules 12 conservent un enherbement inférieur à 30 % de recouvrement durant les quatre mois qui suivent la récolte, phase critique du développement de la canne. «*Les planteurs ont trop tendance à attendre la fin de la coupe pour commencer les opérations de désherbage*, souligne Pascal Marnotte du CIRAD. *L'enherbement devient alors plus difficile à combattre, et les pertes de production ne sont plus rattrapables*». Cette situation est d'autant plus marquée et critique pour les parcelles coupées en début de campagne.

La nuisibilité des mauvaises herbes reste sous-estimée. Elle est pourtant réelle. Après la coupe, elles consomment l'eau et les éléments nutritifs du sol : autant de moins pour la canne.



Il est déjà trop tard !

Ensuite, elles font de l'ombre aux repousses, freinant leur croissance. Des travaux conduits à La Réunion montrent qu'un champ perd au moins 200 kilos de canne à l'hectare par jour de retard du traitement herbicide. Soit près de 20 tonnes si rien n'est fait pendant trois mois ! Des pertes de rendement et de revenus considérables pourraient donc être évitées en pulvérisant les bons produits au bon moment. Mis à part les zones les plus sèches, notamment celles de l'Ouest, le traitement en pré-levée («désherbant le grain») doit être privilégié. En attaquant les mauvaises herbes avant qu'elles ne poussent, il permet à la canne de commencer son cycle dans les meilleures conditions. Ce traitement doit être précoce, dans les premiers jours suivant la coupe d'une parcelle, même si celle-ci est très paillée. Mais après un traitement en pré-levée, une pulvérisation en post-levée s'avère la plupart du temps indispensable. Elle doit aussi être effectuée tôt, quand les mauvaises herbes sont encore jeunes (4 à 6 feuilles).

Le respect de quelques bonnes pratiques accentuera l'efficacité des pulvérisations : appliquer les doses recommandées, utiliser un pulvérisateur étalonné et calibré, privilégier les buses à jet plat et traiter de préférence le matin ou le soir, en évitant les périodes de grand vent.

Comment choisir le bon produit ?

Les expérimentations conduites depuis 2005 permettent d'affiner, année après année, la connaissance de l'action des produits herbicides homologués sur chaque espèce de mauvaise herbe. Les résultats de ces essais sont régulièrement publiés, sous forme de tableau. Sa version actualisée est aujourd'hui disponible dans les Pôles Canne, sous la forme d'une plaquette.

Produits herbicides homologués **en culture de canne à sucre (mai 2009)**

La gamme des herbicides disponibles sur canne à sucre doit être augmentée afin de mieux répondre à la diversité des situations agricoles. Deux nouveaux produits sont en cours d'homologation pour la canne à sucre ; l'un en pré-levée élargirait le spectre d'efficacité des mélanges, l'autre en post-levée serait une alternative au 2,4-D.

Caractéristiques des produits herbicides de pré-levée

Matière active	Produit commercial	Fabricant	Distributeur	Teneur	Formulation	Dose*
isoxaflutole	Merlin	Bayer	Coroi-SAS	75 %	WG	100 ou 133 g/ha
pendiméthaline	Prowl 400	BASF Agro SAS	Coroi-SAS	400 g/l	SC	3,0 ou 5,0 l/ha
S-métolachlore + mésotrione	Camix	Syngenta Agro SAS	Coroi-SAS	400 + 40 g/l	SL	3,75 l/ha
S-métolachlore	Mercantor Gold	Syngenta Agro SAS	Coroi-SAS	960 g/l	EC	0,5 ou 2,0 l/ha

Caractéristiques des produits herbicides de post-levée

Matière active	Produit commercial	Fabricant	Distributeur	Teneur	Formulation	Dose*
2,4-D	Dicopur 600	Nufarm SAS	Coroi-SAS	600 g/l	SL	1,6 ou 2,4 l/ha
2,4-D	Chardol 600	Nufarm SAS	Coroi-SAS	600 g/l	SL	1,6 ou 2,4 l/ha
asulame	Asulox	CEREXAGRI	Coroi-SAS	400 g/l	SL	8,0 ou 9,0 l/ha
mésotrione	Callisto	Syngenta Agro SAS	Coroi-SAS	100 g/l	SC	1,0 ou 1,5 l/ha

* Dosage le plus fort quand la matière active est employée seule.

Formulation : EC : concentré émulsionnable / SC : suspension concentrée / WG : granulés à disperser dans l'eau / SL : concentré soluble

Engrais
Fertiliser sur mesure

Dès que les premières parcelles sont coupées, il est temps de penser aux engrais. Même si le prix des engrais minéraux a beaucoup augmenté, la fertilisation annuelle est indispensable.



La canne pousse vite et épuise rapidement le sol. Elle est grande consommatrice d'azote (N), de phosphore (P) et de potasse (K) qui doivent lui être apportés quand elle commence sa croissance. En ce début de campagne, il est donc indispensable de passer sa première commande d'engrais sans tarder, après avoir calculé précisément les quantités et les formulations nécessaires à son exploitation.

Epandre au bon moment

L'engrais produit son effet quand l'humidité du sol est suffisante et quand la canne commence à pousser. Les conditions deviennent propices dès la fin de l'hiver, quand la chaleur revient. Les conditions climatiques de chaque région, combinées ou pas avec l'irrigation, impliquent des modalités de fertilisation différentes (voir Caro Canne n°15).
Le fractionnement n'est en général pas nécessaire sur les exploitations dont le rendement s'établit dans la moyenne (de 80 à 100 tonnes à l'hectare). Il est en revanche recommandé sur les cannes vierges et les cannes en cycle long (seize à dix-huit mois), ainsi que sur les parcelles à rendement très élevé : le fractionnement des apports procure une meilleure efficacité de l'azote. Par contre ce fractionnement se justifie pour les parcelles irriguées au goutte à goutte.

Bien doser les quantités

La règle «une tonne d'engrais à l'hectare» est souvent appliquée, par facilité, mais un calcul plus fin s'impose en tenant compte des rendements de chaque parcelle. Une tonne à l'hectare correspond aux besoins d'un champ qui produit 120 tonnes. Si son rendement est de 90 tonnes à l'hectare, 800 kilos suffisent.

Choisir la bonne formulation

Environ la moitié des surfaces plantées en canne à La Réunion peuvent être fertilisées avec une formulation classique du type 18-7-30. L'autre moitié nécessite une fertilisation plus précise, en fonction de la richesse ou des carences du terrain et dans le respect des préconisations faites par le CIRAD sur la base des analyses de sol. Il est possible de faire des économies en dosant ses apports à la baisse, en fonction des caractéristiques du champ, s'il est naturellement riche en éléments minéraux. Le recours aux conseils d'un technicien est vivement recommandé. Dans certains cas, différents engrais disponibles devront être mélangés pour obtenir la formulation adéquate.



De quoi manquent vos cannes ?

A l'œil, il est possible d'identifier les carences dont souffre une canne à sucre. Apprenez à les reconnaître.

- **Manque d'azote**
 - Feuilles vert-clair jaunissantes.
 - Mort prématurée des vieilles feuilles.
- **Manque de phosphore**
 - Feuilles étroites, couleur vert foncé tirant sur le bleu.
 - Vieilles feuilles jaunissantes avec bout et bords secs.
- **Manque de potassium**
 - Jaunissement et dessèchement du bout et des bords des feuilles, provoquant finalement un brunissement total (symptômes plus évidents sur les feuilles plus âgées).
 - Tiges minces et molles.
 - Faible nombre de feuilles par tiges.
 - Apparition de maladies des feuilles (taches diverses)
- **Manque de calcium**
 - Jeunes feuilles jaunes, possibilité de mort du fouet.
 - Points jaunes, tirant sur le brun, avec dessèchement de la partie centrale sur les feuilles plus âgées.
- **Manque de magnésium**
 - Jeunes feuilles vert-clair, puis jaunissantes.
 - Vieilles feuilles avec des points jaunes, puis bruns orangés.

Patience : les résultats ne sont pas immédiats

Ne faites pas trop tôt le bilan de vos apports d'engrais : ils n'ont pas un effet immédiat. Seul l'azote donne des résultats visibles rapidement sur les cultures. Pour les autres minéraux, plusieurs années d'apports répétés sont nécessaires. De plus, comme les variations annuelles de rendement d'une parcelle sont surtout liées aux conditions climatiques, une fertilisation bien menée peut donner l'impression d'être inefficace, l'année suivante, si la météo a perturbé la croissance de la canne. Vos efforts seront récompensés dans le futur. La fertilisation est une affaire de persévérance et de patience !

«Avec l'engrais, on gagne quatre fois son investissement»

Pierre-François Chabalier, spécialiste des sols au CIRAD, insiste sur les pertes de rendement entrainées par des apports d'engrais insuffisants plusieurs années consécutives et sur la lenteur des sols ainsi appauvris à reconstituer leurs réserves.



■ **Certains planteurs ont fait le choix d'apporter moins d'engrais minéraux en raison de la hausse des prix. Quels risques prennent-il ?**

> Ils risquent d'abord de croire qu'ils ont fait le bon choix, parce que les conditions d'inter-campagne ont été très bonnes et que leurs tonnages ne vont pas forcément baisser après deux mauvaises années. Mais s'ils avaient apporté de l'engrais aux doses nécessaires, ils auraient obtenu des résultats nettement supérieurs. Faire une impasse sur la fertilisation est une fausse économie. Les quantités d'engrais nécessaires à l'hectare coûtent aujourd'hui en moyenne l'équivalent du prix de 10 tonnes de cannes. Mais elles permettent d'en gagner 40, quatre fois plus que son investissement ! Ceux qui ont fait l'impasse sur l'engrais en 2008-2009 ne doivent surtout pas recommencer en 2009-2010. Un sol s'épuise lentement, les pertes de rendement ne se constatent pas immédiatement, ce qui peut donner l'impression qu'après tout, les engrais ne jouent pas un rôle aussi important qu'on ne le dit. Mais il faut deux fois plus de temps pour reconstituer un sol que pour l'épuiser. Pendant toutes ces années, après avoir pris conscience de son erreur, il faut dépenser beaucoup pour regagner lentement. Tous ceux qui ont ralenti, voire interrompu leurs investissements dans la fertilisation doivent comprendre que leur intérêt est de remettre les bonnes doses au plus vite.

■ **Quelles sont les solutions alternatives disponibles les plus conseillées ?**

> Dans l'absolu, un mélange de cendres, de vinasses et d'écumes pourrait faire un engrais complet NPK, tout en associant un effet chaulage (Calcium et Magnésium). Mais pour la mettre en œuvre, il faudrait un programme d'investissements dans la production de ces mélanges à la sortie des usines et des centrales thermiques, puis dans le matériel d'épandage. A elles seules, les cendres représentent déjà une solution de fertilisation très intéressante, grâce à leurs apports de potassium, de phosphore et d'oligo-élements pour la plante, ainsi que de calcium et de magnésium pour le sol. Elles peuvent ainsi assurer un léger chaulage au moment de la plantation. Il est plus difficile pour l'instant de les utiliser sur des champs en repousse, puisqu'il faut les enfouir pour éviter qu'elles ne s'envolent : il est d'ailleurs recommandé de les épandre après les avoir humidifiées et de les enfouir rapidement. Un apport de cinquante tonnes à l'hectare constitue la bonne dose.

■ **La hausse du prix des engrais est-elle irréversible ?**

> A long terme, oui, c'est la tendance globale. L'azote, sous ses différentes formes (urée, ammoniac...), est produit au terme d'un processus chimique qui consomme essentiellement de l'énergie. L'évolution de son prix est donc liée aux cours du pétrole. La potasse et le phosphate sont des produits miniers, appelés à se raréfier. Des mines ferment parce qu'elles sont épuisées, celles qui sont mises en production sont plus coûteuses à exploiter. Dans le même temps, la demande agricole mondiale augmente. Le recours à la fertilisation à base de sous produits organiques (effluents d'élevage, boues) et minéraux (cendres, roches broyées) s'imposera elle-même comme la plus économique au fil du temps.

Des conseils bientôt plus précis grâce à «Margouilla@»

«Margouilla@» est le nom d'une plate-forme web en cours de construction. Elle sera opérationnelle dans les prochains mois. Elle proposera un nouveau logiciel informatique permettant de fournir aux planteurs des conseils de fertilisation très précis. Le logiciel fonctionnera sur la base des interprétations des analyses de sol de chaque parcelle, en prenant en compte de nombreuses données. Les conseils seront affinés en fonction des types d'amendement, de fertilisation pratiqués par le planteur, des rendements actuels et espérés de la parcelle. Ils porteront sur les cannes vierges puis sur les repousses successives.
Avec cet outil, de nombreuses simulations sont possibles en fonction des itinéraires pouvant être mis en route par l'agriculteur. En attendant, planteurs et techniciens disposent déjà d'un outil de conseil à la fertilisation mixte (minérale et organique) : le logiciel Ferti-Run, à télécharger sur le site de la Mission de Valorisation Agricole des Déchets (MVAD) de la Chambre d'agriculture. Adresse : http://www.mvad-reunion.org. Les techniciens ont aussi à leur disposition un guide pratique relatif au calcul d'une fertilisation raisonnée.

Sylvain Solon
Enthousiasmé par la R 583

Dans les Hauts de La Saline, Sylvon Solon multiplie la R 583 et place beaucoup d'espoir dans la nouvelle variété, qui promet des rendements records.



«*Vous voyez comme elle est déjà haute, quatre mois après la plantation ?*». Sylvon Solon montre avec fierté sa parcelle de 62 ares récemment plantée en R 583. La variété libérée par le CERF il y a un an, particulièrement adaptée aux conditions des Hauts souffrant de manque d'eau, donne déjà des résultats étonnants chez le planteur de La Saline. Fin 2007, il a accepté de tester la «petite nouvelle» sur une parcelle d'essai de 1 000 m². «E*n douze mois, j'avais de la canne à couper, avec une richesse de 14 et un rendement que les techniciens ont estimé à 100 tonnes à l'hectare*», témoigne-t-il. Des résultats auxquels il n'est pas habitué, dans ce secteur des Hauts sans irrigation, où les périodes de sécheresse viennent régulièrement contrarier la croissance des cannes.

Même si «Ti'Sylvain» cultive ses champs avec la passion d'un jardinier, il dépasse rarement les 70 tonnes à l'hectare avec ses R 570 et ses R 577. «*C'était la première fois que je faisais une pépinière*, poursuit-il. *J'avais entendu parlé de la R 583, j'ai eu la curiosité, j'ai testé. Avec les boutures, j'ai planté une première parcelle et j'ai pu en donner cinq tonnes à un agriculteur de Trois-Bassins*». Un peu plus loin, il montre la parcelle d'un voisin, où pousse également la nouvelle variété : elle est déjà deux fois plus haute que la R 570 plantée non loin au même moment ! Sylvon est enthousiaste, mais prudent : «*Bien sûr, il faudra voir si elle donne autant après quatre ou cinq repousses. Mais j'ai bien l'intention de la planter sur la moitié de mes terrains. En attendant, toute ma parcelle d'essai est réservée pour un autre agriculteur, qui viendra la couper en fin d'année pour faire des boutures*».

A soixante ans bientôt, il voit enfin des raisons d'espérer, pour lui mais surtout pour son fils, Windy, 22 ans, qu'il pousse à reprendre son exploitation, une fois que ce dernier aura décroché son CAP. Le jeune homme peut compter sur son père pour accompagner ses premiers pas de jeune agriculteur. Sylvon Solon n'est pas du genre à laisser les choses au hasard. Sa parcelle récemment plantée en R 583 a été gagnée sur une friche, après des travaux d'amélioration foncière. Un mélange de fumier de vache, de cheval et de cabri n'est sans doute pas pour rien dans la belle santé de culture, et les pistaches plantées en intercalaire en profitent avant que la canne ne ferme. Il livre lui-même à la balance de Tamarins, avec son petit camion. «*J'apporte de la canne propre, dépaillée*», tient-il à souligner. Ancien planteur de géranium, longtemps «petit colon», il s'est reconverti à la canne il y a une trentaine d'années et a acheté sa première parcelle à la SAFER en 1985. Il est aujourd'hui propriétaire de 11 hectares, à 700 mètres d'altitude, mais 5 seulement peuvent être cultivés en raison de la pente. Comme beaucoup d'agriculteurs des Hauts de l'Ouest, il est confronté au problème de la main d'œuvre au moment de la coupe. «*L'année dernière, j'ai dû laisser 30 tonnes sur pied*», déplore-t-il. Il a bien tenté la coupe mécanique, en canne tronçonnée, sur sa parcelle la moins accidentée, mais l'essai n'a pas été concluant : l'engin s'enfonçait dans le sol trop meuble.

La coupe manuelle ne lui fait pas peur et Sylvon s'inquiète plutôt d'une tendance inquiétante : «*Regardez toutes ces terres en friches*, dit-il, du bord d'un chemin de son exploitation qui offre une vue panoramique sur les environs. *Pourtant, certaines parcelles sont presque plates, elles ne demandent qu'à être cultivées*». Il pointe aussi du doigt quelques cases de construction récente, au milieu des cannes. «*On laisse trop les gens faire des maisons sur de la bonne terre…*».

Nouvelles variétés
Les boutures sont disponibles

La disponibilité des boutures ne doit plus être un frein aux plantations des nouvelles variétés. Aux pépinières du CERF s'ajoutent celles désormais créées en nombre chez les planteurs.

D'importants gains de rendements sont attendus, dès les prochaines années, sur les exploitations qui ont planté les deux variétés libérées par le CERF en 2006 et 2008, la R 582 et la R 583. La première, adaptée aux zones humides, est déjà très présente dans les champs du littoral Est, dans les zones basses irriguées de l'Ouest et dans le Sud humide. «*On commencera à voir des livraisons aux usines cette année*, estime Fabrice Poiny, responsable de la diffusion au CERF, *mais pour l'instant les planteurs préfèrent la garder pour la multiplier*».

La R 583, adaptée aux zones sèches d'altitude, est sur la même voie avec deux ans de décalage. Les deux nouvelles variétés affichent des premiers résultats de tonnage et de richesse convaincants et leur diffusion devrait être beaucoup plus rapide que celle des variétés précédentes, grâce à la nouvelle méthode adoptée par le CERF. La production de boutures n'est plus seulement assurée par les stations du Centre mais aussi par un réseau de planteurs pépiniéristes qui ont eux-mêmes reçu entre 1 et 20 tonnes de boutures à multiplier. Ils sont une centaine, pour la R 582 comme pour la R 583. Le CERF peut continuer à fournir les planteurs qui en demandent, mais dans la majorité des cas les plantations peuvent se faire en s'adressant à d'autres agriculteurs.

«*Mais attention à ne pas faire d'erreur*, prévient Bernard Siegmund, directeur du CERF. *La tentation est grande, quand on voit une belle canne chez un collègue, de planter la même chez soi. Or, les variétés sont de plus en plus spécifiques et adaptées à des conditions particulières. La R 583 poussera mal dans les Bas, inversement pour la R 582 !*».





Culture de la canne à sucre
Les 10 préconisations de base

1 LES AMELIORATIONS FONCIERES
> faire le point sur l'état de sa parcelle avant toute plantation ;
> anticiper les améliorations foncières, en préparant le dossier d'aide, pour pouvoir lancer les travaux et planter au moment voulu.

2 L'ANALYSE DE SOL
> commander son analyse au moins six semaines avant une plantation, pour avoir les résultats suffisamment tôt et ainsi ;
> réaliser à temps un redressement de fertilisation qui serait nécessaire.

3 LE CHOIX DES VARIETES
> planter les variétés en fonction de son secteur géographique ;
> choisir des cannes de début, de milieu et de fin de campagne afin de bien répartir ses livraisons.

4 LA PREVISION DE BOUTURES
> choisir des boutures de qualité : cannes de 8 à 10 mois, à l'œil encore tendre ;
> s'assurer d'en disposer en quantité suffisante au bon moment ;
> ne pas hésiter à constituer sa propre pépinière et à pratiquer des échanges entre planteurs.

5 L'ACHAT DES INTRANTS
> prévoir ses achats d'engrais, herbicides, chaux... avant la fin de la coupe ;
> les fractionner en deux ou trois fois, pour ne pas vider sa trésorerie et éviter les ruptures de stock ;
> Aviser son fournisseur.

Il sera alors possible d'améliorer son sol, d'épandre ses engrais et d'appliquer ses herbicides au meilleur moment.

6 LE CHOIX DES INTRANTS
> choisir les bonnes formulations d'engrais, les bons herbicides ;
> recourir aux conseils d'un technicien pour valider ses choix, en qualité et en quantité.

7 LES TRAVAUX D'INTERCAMPAGNE
> entretenir ses chemins, curer ses fossés, réparer ses voies d'écoulement d'eau pour éviter ravinage et érosion, aménager des ponceaux en sortie de champ... après la saison des pluies.

Des chemins en bon état limitent les risques de casse matérielle et nécessitent des tracteurs moins puissants. Les économies réalisées couvriront largement le coût de la main d'œuvre de ces travaux.

Conseils de saison

PENSEZ DÈS À PRÉSENT
à commander engrais, herbicides et autres intrants.

LA COUPE A DÉMARRÉ.
Dès la première livraison, commencez à enregistrer vos données de production, parcelle par parcelle, pour un bon suivi de vos exploitations.

8 LA REVISION DU MATERIEL
> profiter de l'intercampagne pour réviser son matériel, tracteur, remorques...

Ces révisions limiteront les pannes et les casses qui interviennent pendant la campagne et font perdre du temps et de l'argent.

9 LA BONNE CONNAISSANCE DE SON EXPLOITATION
> s'assurer de bien connaître chaque parcelle de son exploitation ;
> enregistrer par écrit leurs rendements, les consommations d'eau, les apports d'engrais, de produits phytosanitaires... ;
> conserver la trace des mesures de surface effectuées par les techniciens.

Toutes ces données aideront à prendre les bonnes décisions, le moment venu.

10 LES FORMALITES EN TEMPS VOULU
> déclarer ses prévisions de livraison de canne à l'usine. Grâce à cette déclaration, l'usine vous délivrera votre quota d'apport journalier ;
> déclarer sa surface exploitée au CTICS afin obtenir la photo aérienne de son exploitation, document faisant foi pour les subventions.

Le respect du calendrier de ces formalités permet d'éviter des retards dans le montage des dossiers d'aide.

Engrais : comment les agriculteurs profiteront des baisses de prix

Faire profiter les agriculteurs des baisses de prix des engrais : c'est l'objectif partagé de la SIER, importateur des engrais agricoles, et des distributeurs. Dans ce but, la SIER met en œuvre une nouvelle stratégie d'approvisionnement en quatre lots pour 2009-2010. Ces achats trimestriels lui permettront d'ajuster ses tarifs en fonction des baisses de prix qui pourront survenir dans l'avenir.

La potasse, premier facteur des prix actuels

La potasse est principalement en cause dans le niveau actuel de prix des engrais, qui restent soutenus également du fait de la forte demande mondiale. Si les cours des sources d'azote et de phosphore ont beaucoup diminué, ça n'a pas été le cas du potassium. Or la potasse est le premier composant des engrais. Pour voir les prix repartir à la baisse, il faut attendre le repli des cours du potassium.

Les tarifs seront réajustés à chaque approvisionnement

Ce qui est garanti, c'est qu'en cas de nouvelles baisses, celles-ci seront aussitôt répercutées. Le premier approvisionnement de 2009 en donne l'exemple. D'un volume de 5 000 à 6 000 tonnes, il couvre environ 25 % des besoins. Les prix des engrais au 1er juillet 2009 sont en recul de 12 % à 16 % par rapport à ceux du début de la campagne de 2008.
Dans ce contexte, il aurait été de mauvaise stratégie de tout acheter en une fois, comme les années précédentes. En juillet 2008, l'achat, en pleine flambée des cours, de la totalité du stock d'engrais nécessaire à l'agriculture n'avait pas permis de profiter ensuite du fléchissement des prix à partir du mois d'octobre.
Des prix fixes pour toute l'année agricole ne seraient dans l'intérêt de personne. Au contraire, de nouveaux tarifs à chaque approvisionnement permettront aux agriculteurs de profiter des baisses de prix du marché.

La Coopérative des Avirons développe un outil d'aide à la décision : OPTICOOP.

Le réseau Opticoop s'articule autour de 200 parcelles réparties sur la moitié Ouest de l'île.

En accompagnant ses adhérents, la Coopérative s'inscrit pour l'amélioration de la rentabilité de la canne à sucre





Pour plus d'information contactez :
-MINATCHY Mikaël : 0692 67 46 86
-MAHADOO Radj : 0692 67 01 19

5 rue Maxime Lucia - 97425 Les Avirons
Tél. 0262 38 02 02 - Fax. 0262 38 03 42

Une remorque adaptée Péï
qui a fait ses preuves



Ses points forts
- Etudiée et développée à la Réunion
- Fabrication française
- Châssis renforcé
- Poteaux rapprochés
- Caisse renforcée et surbaissée
- Possibilités d'équipement :
 - roues basse pression - kit tôlage pour cannes tronçonnées



Coopérative Agricole du Nord-Est CANE

Responsable des ventes	Zone Sud	Zone Ouest	Zone Sud-Est
Guillaume ENJARY 0692 85 65 83	Idriss CHEKIMANIN 0692 85 41 73	Dominique FONTAINE 0692 61 29 68	Sully MOUROUGASSIN 0692 85 38 38



Groupama Océan Indien fête ses 40 ans

Toute l'équipe vous remercie de votre confiance

Groupama